



Réunion MISTRD - ADBU 14 février 2014 - 14h00

Pour la MISTRD

Alain Colas, Elisabeth Collantes, Yves Moret, Marie-Pascale Lizée, Geneviève Bazy, Julie Ladant, Véronique de Kok, François Musitelli, Gaëla Bru, Nicolas Di Meo.

Pour l'ADBU

Carole Letrouit, Christophe Pérales, Stéphane Potelle

1/ Évolution MISTRD

Alain Colas nous informe que le MESR se réorganise. La MISTRD va changer de nom, pour devenir DISTRD, un département. Ce changement sera effectif au 31 mars.

Le service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche va intégrer le secrétariat du CNESER, et le SIES (statistiques et évaluations).

1 sous-direction : pilotage stratégique (DISTRD)

1 sous-direction : systèmes d'informations

Parallèlement Alain Colas note la mise en place d'une direction du numérique à la DGESCO (MEN)

2/ Événements

Journée des DIRBUIST : 3 et 4 juin 2014. ADBU pourra proposer des sujets.

Journée IST va être organisée par les pilotes de segments BSN (automne). Ce groupe des pilotes et copilotes de segments BSN va monter en puissance. Il sera chargé des questions transverses (communication, positionnement international ...)

Journées de la DIST du CNRS les 18 et 19 mars .Alain Colas nous informe que le CNRS souhaite échanger en particulier sur les questions juridiques et bénéficier d'un apport plus fort de la communauté universitaire.

L'ADBU évoque la montée en complexité et en importance des questions juridiques liées au droit d'auteur. Elle va répondre à la consultation de la Commission européenne et souhaite que le MESR apporte une expertise sur ces questions. Alain Colas répond que le Cabinet de la Ministre s'intéresse à l'exception pédagogique par le biais des MOOCs.

3/ Relations ADBU - MISTRD

La MISTRD souhaite des échanges plus réguliers avec l'ADBU et notamment en ce qui concerne la subvention ADBU : Stéphane Potelle, directeur exécutif ADBU est l'interlocuteur d'Elisabeth Collantes sur ce dossier.

4/ BSN

La feuille de route 2014 - 2015 des segments sera communiquée début avril.

BSN 10 :

La liste des participants n'est pas définitive mais d'ores et déjà sont pressentis :

- Pilotes : Paul A Hervieux (Unistra) et Francis André (CNRS) ; INIST, ABES, ANR, CINES, UNESCO, SIAF (service interministériel des archives de France), ADBU, EPRIST, AURORE , COUPERIN, une URFIST, Huma-num , DGRI, Alliance Athena.
- Plusieurs chercheurs représentatifs de la diversité des disciplines.
- La première réunion devrait se tenir fin mars.

Alain Colas nous informe que dans le cadre ISTEX, une consultation juridique est organisée pour sécuriser le projet (parmi les sujets concernés : le data-mining). L'ADBU sera auditionnée à cette occasion.

Le 2^e appel à projets BSN5 sera lancé début mars.

5/ CADIST et COLLEX

La troisième réunion du groupe de travail sur l'évolution des Cadist s'est tenue le 3 février. Les missions des Cadist vont être réorientées de façon à inclure les collections numériques, les services à valeur ajoutée et la participation à des réseaux.

La conservation partagée doit se développer autour du CTLES qui va prendre une dimension nationale. Un nouveau décret précisant notamment ses missions (mutualisation des collections, fourniture de document à distance) est en préparation¹. L'ABES et le CTLES travaillent de leur côté à une convention pour la conservation partagée.

Collex est une infrastructure documentaire de recherche (comme la BSN) qui englobera les Cadist. Elle sera gouvernée par un comité de pilotage qui associera les acteurs de la recherche et les acteurs de l'IST. Il fixera entre autres les priorités disciplinaires. Ses moyens financiers initiaux seront ceux dévolus actuellement aux Cadist ; seront comptés aussi au titre de ses moyens le CTLES et les crédits ABES de rétro conversion. D'autres sources de financement seront à rechercher, notamment auprès de la DGRI , en particulier pour les SHS. Ces moyens financiers seront répartis au moins en partie sur projets et sur objectifs.

Deux groupes de travail seront créés prioritairement: l'un pour la cartographie des collections d'excellence, l'autre pour le développement de la conservation partagée. L'infrastructure Collex doit englober des grands équipements comme la BULAC, le campus Condorcet, le campus Paris-Saclay (pour les sciences), mais aussi des services et des fonctions plus spécifiques (CADIST). Les Alliances feront le lien entre les organismes et les universités.

6/ Rénovation du réseau des URFIST

Un groupe de travail présidé par Pierre Carbone (IGB) a été constitué et se réunira pour la première fois le 26 mars prochain. Il comprend des représentants de l'INIST, ENSSIB, Alliance Athena, RENATIS, Cleo, ADBU et des URFIST. Il a pour but de réfléchir à l'évolution des missions des URFIST et à de nouveaux financements. Leur positionnement

¹ Il a été publié le 10 mars 2014.

par rapport aux chercheurs doit être examiné. Ils pourraient leur venir en appui sur des sujets tels que l'open access ou les données de la recherche. Ils pourraient aussi jouer le rôle de « think tank » en matière de politiques publiques.. Alain Colas confirme que les URFIST auront toujours des missions de formation, notamment la formation des formateurs et que les URFIST resteront ouvertes aux professionnels de la documentation. Mais ont-ils vocation à former les docteurs ?

7/ESGBU

Gaëla Bru signale que la première version du nouveau formulaire est en voie d'achèvement. Il n'est pas prévu de réunion supplémentaire du groupe de travail. La finalisation du formulaire est confiée à ADBU et à EPRIST pour y intégrer, notamment, la description des activités des agents. L'ESGBU 2013 devrait donc bien être alimentée via ce nouveau formulaire, mais toujours à partir de l'ancienne application.

8/ Point RH

Yves Moret indique qu'il n'a pas été relevé de problème particulier concernant les recrutements dits « Sauvadet » pour les magasiniers (recrutements locaux). Dans le cas des bibas, s'est posée la question des lauréats jusque-là contractuels dans des établissements non-RCE : les 3 cas ont pu être résolus dans l'intérêt des agents, avec maintien sur place ou à proximité immédiate.

La politique indemnitaire des A+, point d'attention de l'ADBU, n'a pas évolué et reste fondée sur des dispositifs de près de 15 ans.

Sur la réforme statutaire des conservateurs généraux : Le MCC a choisi de supprimer de le corps de débouché pour en faire un 3^e grade du corps des conservateurs. À ce stade, aucune indication des intentions du MESR (Dgrh), la question étant par ailleurs liée à celle des fonctions de directeur de bibliothèque U ou IU.

9/ Comité de suivi MISTRD – ADBU – Enssib

- Alain Colas souhaite la mise en place d'un comité de suivi MISTRD / ADBU / Enssib sur la documentation étudiante via l'**Observatoire du numérique**. L'inscription de la dimension documentaire dans le cadre de la rénovation pédagogique serait ainsi affirmée.
- Concernant le déploiement d'une offre numérique (manuels) pour les étudiants. Alain Colas nous indique que des échanges ont eu lieu avec le SNE, mais qui sont à ce stade infructueux. L'ADBU pense qu'il faut s'orienter vers une offre en streaming total pour les manuels.
- **projet AYUSHI** : Alain Colas rappelle que cette plateforme de e-learning, portée par CAIRN, propose une offre de manuels en partenariat avec l'Enssib, 6 éditeurs et la FNSP . Elle s'inscrit dans l'action « Usages, services et contenus numériques innovants » du Programme d'Investissements d'avenir portant sur le développement de l'économie numérique. . Il nous invite à nous rapprocher des porteurs de ce projet pour connaître leurs conclusions. Ils achoppent sur le modèle économique.

10 / Politique de site

La MISTRD et l'ADBU font le constat d'une difficulté réelle à faire émerger des projets de site. La MISTRD souhaiterait l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques sur la base de l'exemple alsacien. Nicolas DiMéo précise néanmoins que le modèle alsacien n'est pas répliquable d'un point de vue budgétaire. Les emplois sont l'unique levier à ce jour.

La contractualisation change de paradigme. Alain Colas et Nicolas DiMéo y voient une opportunité pour les directeurs de SCD d'imposer l'idée que la documentation est fondamentale dans une politique d'établissement qui voudrait aussi avoir une action au niveau du site. La MISTRD rappelle que le seul projet reçu par le Pôle de contractualisation pour la vague D est celui de PSL (Paris Science Lettre), les autres sont attendus.

L'ADBU indique qu'elle réfléchit avec EPRIST sur ce sujet. Pour Alain Colas, il faut que des projets soient déposés car même si il n'y a pas de levier financier, le volet RH est bien présent avec 85 postes pour la vague D. La MISTRD demande à l'ADBU de relayer auprès des SCD un appel à déposer des projets .

17h30 Fin de la réunion.